

Trouver les statuts sociaux, juridiques et fiscaux adaptés à soi et son projet

Objectifs de la formation

S'approprier les notions de statut juridique, social, et fiscal et leurs conséquences afin d'être capable de trouver le statut le plus approprié à son projet.

Pré-requis

Avoir un projet agricole.

Déroulé

Journée 1 :

- S'approprier la notion de statut juridique
- Découvrir les différentes formes d'association et de société en agriculture afin de vérifier si son projet, ses aspirations personnelles sont compatibles avec une forme sociétaire

Journée 2 :

- Connaître les différents régimes fiscaux agricoles, comprendre leurs enjeux et leurs impacts
- Connaître les différents régimes de TVA, comprendre leurs enjeux et les implications sur une exploitation agricole

Journée 3 :

- S'approprier la notion de statut social
- Comprendre les cotisations sociales

Méthodes : Apports théoriques, Temps d'échange, Tours de table, Travail individuel et en petits groupes

Dates, lieux et intervenants

09 mars 2020

09:00 - 17:00 (7hrs)

Chambre d'agriculture de l'Ardèche 4 Avenue de l'Europe Unie
07000 Privas

Eve Saymard et Elisa de Mèredieu, accompagnatrices de porteur.euse.s de projets agricoles.

18 mars 2020

09:00 - 17:00 (7hrs)

Chambre d'agriculture de l'Ardèche 4 Avenue de l'Europe Unie
07000 Privas

Eve Saymard et Elisa de Mèredieu, accompagnatrices de porteur.euse.s de projets agricoles.

19 mars 2020

09:00 - 17:00 (7hrs)

Chambre d'agriculture de l'Ardèche 4 Avenue de l'Europe Unie
07000 Privas

Eve Saymard et Elisa de Mèredieu, accompagnatrices de porteur.euse.s de projets agricoles.

Co-organisateur(s)



Financier(s)



Bulletin d'inscription

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Courriel _____

Téléphone _____

Merci d'envoyer ce bulletin, votre chèque (si nécessaire) et votre attestation VIVEA à

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))

Infos complémentaires



Durée de la formation 3 jour(s)

Date limite d'inscription 02/03/2020

Tarifs

gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA

Tout participant doit être adhérent de l'ADDEAR07 (10€). Nous contacter pour les modalités de financement.

Plus de renseignements

Eve Saymard et Elisa de Mèredieu

contact@addear07.fr

ADDEAR 07

4 Avenue de l'Europe Unie

BP 129 - 07000 PRIVAS

06 56 80 90 97

06 44 94 89 66

Pour le temps de midi c'est repas partagé :chacun amène un plat/dessert/boisson à partager avec tou.te.s